

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (9^e)

Le Coqalite

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU ROUBAIX 45, Rue de la Gaze, 45 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

LES HEROS DE L'OCCUPATION

L'espionnage dans le Cambrésis et le Saint-Quentinois pendant la Guerre

Comment une poignée de courageux Français réussirent à renseigner les Alliés, cinq mois durant, sur les mouvements des troupes allemandes dans la région du Nord

L'HISTOIRE de guerre des régions envahies est riche en actes d'héroïsme de toutes sortes. Si nombre de ces sacrifices ont été oubliés, combien d'autres encore restent à découvrir...

de Vauclaves, le courageux mari d'Angierterre nant d'une mission aussi grave que dangereuse. D'abord mettre en lieu sûr tout un lot de pigeons-voyageurs. Ensuite, mettre sur pied à ses risques et périls un service de renseignements.

Le "réseau" s'étend

Après un court séjour à Hermies, Victor Marié traverse une fois encore les lignes allemandes pour revenir en janvier 1916, toujours par le même chemin, la Belgique et la Hollande.

L'épilogue d'une belle page d'histoire

Le 27 décembre 1916, une affiche allemande, placardée à profusion sur les murs de Saint-Quentin, annonçait à la population cette douloureuse nouvelle :

AVIS

Par jugement du Conseil de guerre qui a eu lieu à Saint-Quentin le 27 novembre 1916 et les jours suivants, les personnes nommées ci-après :

- 1. Lectercq François, de Saint-Quentin. 2. Parsy Louis, de Maroing. 3. Masse Philippe, père, de Maroing. 4. Barbare Albert, de Maroing. 5. Blondiaux Achille, de Noyelles-sur-Escaut. 6. François Lucien, de Cambrai. 7. Touchard Henri, de Neuville-Saint-Rémy. 8. Desmoulins Voltaire, de Villers-en-Cauchies.

ont été condamnés à mort pour trahison de guerre par espionnage.

Ce jugement a été exécuté ce matin. Les personnes désignées ci-dessus ont été fusillées.

Saint-Quentin, le 27 décembre 1916. Signé : Comte BERNSTORFF, Capitaine et Commandant.

A ces noms aurait dû s'en ajouter un autre : Delacroix Louis, cultivateur et maire de Vendelles. Celui-ci, condamné à mort également par le même Conseil de guerre, était décédé dans la soirée du 25 décembre, à la prison de Saint-Quentin où il avait été incarcéré.

Son inhumation, coincée, couronnée, eut lieu au moment où les corps de ses camarades fusillés arrivaient au cimetière du Nord rue du Château.

L'affiche, émuve dans son laconisme, venait de mettre le point final à l'une des plus belles pages de l'histoire de l'occupation.

"L'œil" qui épia l'ennemi

Vers le milieu d'octobre 1914, arrivait à Hermies (Pas-de-Calais), un représentant de commerce, Victor Marié, alors âgé de 38 ans, qui, incorporé dès le début des hostilités au 1^{er} territorial, avait pris part à la défense du camp retranché de Maubeuge. D'où il avait réussi à s'évader peu de temps avant la reddition de la place.

Quelques mois plus tard, le même Victor Marié disparaissait. A travers mille dangers, il avait réussi à traverser les lignes ennemies et à gagner l'Angleterre par la Belgique et la Hollande. Arrivé sur la terre britannique, il s'était mis en rapport avec l'Etat-Major anglais, le "War Office".

Vers la mi-août 1915, par une nuit sans lune, un avion anglais déposait près du bois

Sans nouvelles de l'avion "Georges-Guynemer"

Les hardis aviateurs ont-ils été contraints d'atterrir dans une région isolée ?

Depuis son départ, mardi à minuit, pour Athènes, on est encore sans nouvelles du "Georges-Guynemer", qui tenait le raid Paris-Saigon, sous le commandement du colonel Antoinet.

Ce silence est certainement anormal, mais il n'est pas inquiétant.

Une dépêche d'Athènes, reçue hier matin, en donne une explication très vraisemblable :

"Athènes, 21 décembre. — Des pilotes abondants, accompagnés de vents violents, sont signalés en Thrace et en Macédoine. Toutes les communications sont interrompues."

Sans doute arrêtés par le mauvais temps et contraints d'atterrir dans un petit village ou une région isolée, les aviateurs n'ont pu télégraphier par suite de l'interruption des communications.

Cette situation ne peut durer longtemps. Le temps dans le sud de la Grèce est peu nuageux, d'après les derniers renseignements de l'O.N.M. ; seul, un assez fort vent d'ouest pourrait gêner les aviateurs français.

L'AVIATEUR CHALLE A ATTERRI A MONTHLY

Le capitaine Challé, qui gagnait Le Bourget, a été contraint d'atterrir à Monthly, près de la station de T. S. F. sur les bords de la Seine. Il rentrera incessamment à Paris.

Compartmentes pour "fumeuses"



Après les compartiments pour fumeuses, voici venir les fumeuses pour dames. Cette innovation vient d'être réalisée sur la ligne de Philadelphie à New-York.

Plus d'espoir pour les 6 survivants du "S-4"

On mande de Provincetown que le bureau météorologique prédit que les vents violents et la mer houleuse, qui ont obligé de suspendre les opérations de sauvetage du sous-marin "S. 4", vont continuer demain.

EN CINQUIEME PAGE. — La « Vie Musicale ».

Le cadavre gelé d'un vieillard assassiné découvert sous des fagots

On mande de Senlis, que M. Alexandre Coché, âgé de 77 ans, demeurant à St-Leu d'Esserent, qui n'avait pas été vu depuis samedi dernier, a été trouvé mort sous un tas de fagots, dans un jardin. Il habitait au premier étage d'une maisonnette isolée au milieu d'un jardin, quasi de l'Orne ; le rest de la maison servait de décharge. La chambre était dans un grand désordre.

Un médecin de Saint-Leu d'Esserent et le médecin-légiste de Creil, ont relevé des traces de strangulation sur le corps du défunct, qui était gelé.

M. Coché ayant quelques économies, et des titres au porteur, il possédait un mobile dispendieux. On pense que le vol est le motif du crime. Une enquête est ouverte.

UN BEBE TOUT NU DANS UNE POUBELLE

La nuit dernière, à Marseille, un chiffonnier trouvait rue Malavay, dans un tas d'ordures, un enfant du sexe masculin, nouveau-né, tout nu mais bien vivant, qui a été transféré aussitôt à la Crèche départementale.

MORT MYSTERIEUSE D'UNE DEMI-MONDAINE

Hier, vers 21 heures, la police a été avisée qu'une demi-mondaine, Marie Gauffier, 35 ans, habitant en meuble, rue Halle Pugeat, à Marseille, avait été trouvée morte dans sa chambre. Un médecin a relevé sur le corps plusieurs éraflures et échymoses suspectes. Le cadavre a été transporté à la morgue de St-Pierre aux fins d'autopsie.

CARBONISE

On mande de Bucarest qu'un train pétrolier a déraillé à la station d'Ovidiu, près de Constantza. Vingt wagons d'essence ont été la proie des flammes. Un homme a été carbonisé.

ACCIDENT MORTEL A LA FOSSE N° 2 DES MINES DE LIEVIN

L'aide-minier Nackowiak Jean, 21 ans, occupé à la fosse n° 2 des mines de Lievin, a été pris mardi matin sous un éboulement ; délogé aussitôt, on ne remonta au jour qu'un cadavre, le malheureux avait succombé des suites d'une asphyxie et de l'écrasement des organes intra-abdominaux. Le décès fut constaté par M. le docteur Biol.

L'EPILOGUE DU SCANDALE DE BOULOGNE

Le Tribunal correctionnel a jugé hier les inculpés du "Temple du Plaisir"

Thérèse Jougleux a été condamnée à 3 ans de prison ; Gabriel Huret à 2 ans ; Louis Bréfort et Yvonne Routier à 4 ans. — Tous devront payer des amendes diverses.

NOTRE ENVOYE SPECIAL

Boulogne-sur-Mer, 21 décembre. — Le retentissant scandale de Boulogne-sur-Mer, qui, depuis les semaines, mettait en émoi la grande cité maritime et y défrayait toutes les conversations, vient d'avoir son épilogue devant le Tribunal correctionnel.

Croquis de DE GRAEVE



La femme BRÉFORT et Thérèse JOUGLEUX, dite LA GROSSE THÉRÈSE

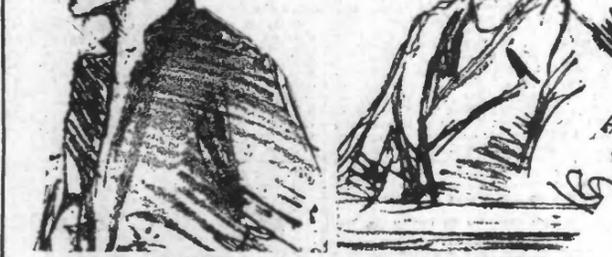
ministres à la débauche et d'outrages publics à la pudeur.

Après une audience à huis-clos, qui ne prit fin qu'à 10 heures, des peines sévères ont été appliquées aux quatre inculpés, qui ont été condamnés : Louis Bréfort, à 4 ans de prison et 50 fr. d'amende ; sa femme, Yvonne Routier, à la même peine ; Thérèse Jougleux, à 3 ans de prison et 500 fr. d'amende ; et Gabriel Huret, à 2 ans de prison et 100 fr. d'amende.

L'interrogatoire

A 13 heures 30, l'audience est ouverte. Elle est présidée par M. le président Codron, assisté de MM. Debocq et Lenys, juges.

M. Dejean de la Batie occupe le siège du ministère public.



Louis BRÉFORT

L'opinion publique, à Boulogne, réclamait des peines exemplaires. Elle est satisfaite. Les coupables sont justement frappés.

Devant les juges

L'audience a attiré beaucoup moins de monde que l'instruction et les interrogatoires. La place du Palais de Justice est presque vide. Il est vrai que par le verglas elle est transformée en miroir.

Malgré tout, on voit encore quelques curieux que la température n'a pas refroidi.



Gabriel HURET

M^r Bordas, huissier, appelle l'affaire Huret-Jougleux-Bréfort.

Les témoins sortent, y compris les « geôles ». L'impression est grosse dans la salle. Puis commence l'interrogatoire d'identité.

On apprend que la « Grosse Thérèse » exerçait les professions occultes de cabaretière et de cartomancienne et la profession avouée de lingère.

La femme Jougleux a déjà été condamnée, mais sa condamnation est effacée par l'amnistie.

C'est d'une voix faible, à peine perceptible, qu'elle répond aux questions qui lui sont posées.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le douzième concert radiophonique du "Réveil du Nord"

Ce que fut le gala d'hier

La preuve est faite maintenant que les Concerts Radiophoniques sont entrés dans les mœurs. On attend le terme de l'engagement de l'évolution qui se produit, nul ne saurait encore prévoir ni par conséquent affirmer. Quoiqu'il en soit, le « Réveil du Nord » avec l'aide efficace du « Poste Radio P. T. T. Nord », aura aidé puissamment au triomphe de la Radiodiffusion par T. S. F. dans la région.

De cet autre gala aura été de rendre cette distraction populaire, de la faire profiter et admettre dans les plus humbles foyers.

De cet autre gala aura été de rendre cette distraction populaire, de la faire profiter et admettre dans les plus humbles foyers.

Plus loin, sur un banc, sont alignées les quatre gamines, quatre pauvres « gosses », frêles et malades, misérablement vêtues, qui seraient plutôt à leur place sur les bancs de l'école que sur ceux de la correctionnelle, même comme témoins.

Au banc de la défense, se trouvent M^r Cergeant, Chevalier, Delcourt et Dutertre, qui plaidèrent tout à l'heure respectivement.

Ce que fut l'audition

Deux numéros, aussi réussis les uns que les autres, et chacun dans leur genre, retiennent tout à l'heure l'attention du public.

L'ORCHESTRE JAZZ ANDRÉ du Bar Musical, rue de Lille, à Lens, se présente d'abord devant le microphone. Dirigé par l'accordeur-virtuose, le André François, il rendit à la perfection un allegro « le Tango de Juliet » et « Vers midi », ouverture pittoresque de André et Bougmann.

C'est un beau talent, réunissant vigueur et finesse, que celui de Mlle Henriette ROUS, pianiste-virtuose de grand talent, originaire de Roubaix. Par cette artiste, la « Sequedilla » d'Albeniz, et le « Au Printemps » de Grieg, révélèrent toutes leurs beautés, beauté pimpante pour l'œuvre d'Albeniz, fraîche et pure pour celle de Grieg, ce poète de la musique.

Mme ANCRÉE J. BRUNSWICK est un mezzo-soprano étoilé, rond et velouté, une mélodie de Bemberg : « A toi », jolie et prenante certes, une autre mélodie de grand style, l'« Chanson d'Ardoise », pièce admirablement rythmée de Rim-K-Krsakow, furent très goûtés, chantés par Mme Andrée J. Brunswick.

Une belle voix de baryton est chose rare. C'est pourtant le lot de M. Louis SAPIN. De beaux organes virtuosiques, M. Sapiin fut le maître de l'entrée d'Escamillo dans « Carmen », puis le populaire et étonnant « J'ai fait trois fois le tour du monde » des « Cloches de Corneville ». Ce beau chanteur est un baryton très agréablement timbré et d'un grand style. Spectacles, dirigé par M. Bernier-Lecoutre, 60 rue du Priez, à Lille.

M. Emile VANDERSOUPPEL joue de l'accordeon. Entre ses mains, ce piano du pauvre est comme on a nommé l'accordeon, chante joyeusement. L'« Offertoire International des Spectacles », dirigé par M. Bernier-Lecoutre, 60 rue du Priez, à Lille.

Enfin, disons que Mlle Raymond PAFEGAY est un ample, copieux et superbe exemple de la race, dont « l'Office International des Spectacles » a le droit d'être fier. Cette artiste se fit entendre dans « Paul et Virginie » et la mélodie de Codini. Si vous voulez être juste, c'est une grande et belle voix, très pure, savoureusement timbrée.

Tous les chanteurs étaient accompagnés avec art, par Mme MARIE HAYEM, pianiste-repétitrice à l'Opéra de Lille.

L'actualité avait fourni force choses savoureuses et amusantes à l'ami Auguste LABBE, 41,000 dindons de chez nous ont été en Angleterre pour la fête de Christmas et Auguste Labbe, qui est gourmet rouspéte. Il a raison. Le dindon d'« Hell » fait, chère nous... » déclara-t-il avec son robuste bon sens.

« L'vote-ne des femmes » et l'affaire du « Garchon scrupuleux qui préfère » s'y faire metti en prison plutôt que d'« faire l'homme de s' » n'« épouse » font aus. émettre de ordi-ques constations à notre ami, qui a plus d'une histoire dans son sac, mais qui n'a pas peur de la vérité.

C'est sur cette note d'actualité que se termina notre douzième gala radiophonique.

UN VIEILLARD BRULE VIF DEVANT SA FEMME PARALYTIQUE

A Beaumont-en-Artois, un rentier, M. Drouin, âgé de 61 ans, se chauffait devant une cheminée, lorsque, pris soudain d'un étouffement, il est tombé près de la cheminée et le feu a pris à ses vêtements. Sa femme, paralysée et couchée voyant son mari environné de flammes tenta de se lever pour lui porter secours, mais elle tomba au pied de son lit et ne put se relever. L'un de ses voisins, qui avaient entendu ses appels, arrivèrent, le malheureux octogénaire était mort carbonisé.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

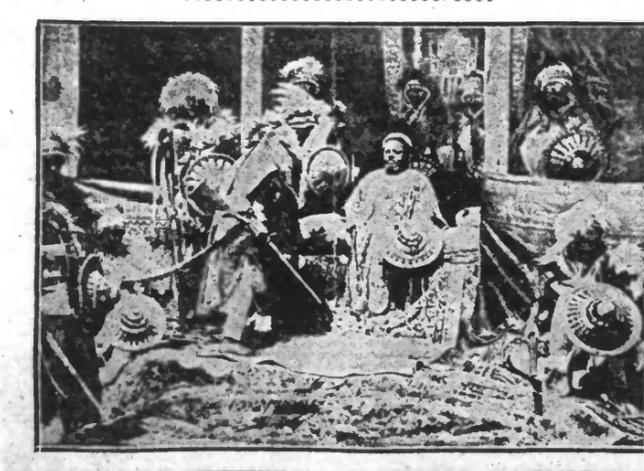
Très médiocre, mais beaucoup plus doux. Quel très nuageux. Quelques pluies de sud à Sud-Ouest. Température en forte baisse. Le minimum sera d'environ plus 10.

PARIS PITTORESQUE



Est-il un coin plus pittoresque de notre Capitale que le quartier des Champs Élysées le dimanche matin, à l'heure de la Bourse aux timbres ? C'est là, en effet, que se rencontrent tous les amateurs et collectionneurs de timbres-poste. Quo d'achats, d'échanges et de ventes sont ces jours-là conclus !

Les fastes de la Cour d'Abyssinie



Malgré la réputation toujours plus grande des mœurs éprouvées en Abyssinie, la Cour du Roi a conservé ses fastes barbares d'autrefois. On voit ici le Souverain sur son trône un jour de rébellion. Les guerriers sont parés de plumes et de peaux de bêtes. Avec leurs armes à feu ils partent encore le bouclier. Quant au Roi, il tient dans la main droite un revolver en signe de divinité.